

Le social, nouvelle bouée de sauvetage de l'Europe

Dans la foulée de son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, Jean-Claude Juncker avait annoncé la publication d'ici la fin de l'année de cinq « notes de réflexion » thématiques.

La première, sur la dimension sociale de l'Europe, a fait l'objet d'un débat lors de la réunion de la Commission ce mardi matin. Dans une feuille suggérant des pistes de réflexion aux commissaires, il était indiqué que la note « reconnaîtra la sensibilité, les émotions et les visions di-

vergentes sur la dimension sociale de l'Europe. Ces mots sonnent vide aux oreilles de certains, qui expriment critique et désillusion quant au fait que l'Europe ne fait pas assez pour les protéger, en particulier dans le contexte de la crise économique et financière ».

La commissaire Marianne Thyssen présentera le 26 avril prochain une série d'initiatives.

Outre la « note de réflexion » sur la dimension sociale qui s'inscrit dans le cadre du vaste chantier sur l'avenir de l'Union

européenne, il s'agira de projets législatifs ou de coordination, portant sur des volets concrets du secteur de l'emploi et du social. M^{me} Thyssen présentera un cadre de convergence vers ce socle commun, articulé sur 20 grands principes organisés en trois domaines: l'accès aux formations, les « jobs de qualité », et l'accès à une protection sociale adéquate et viable. Marianne Thyssen mettra entre autres en place un tableau de bord permettant de suivre l'évolution des performances sociales des États membres. ■

Le social, nouveau cheval de bataille européen

UE La dimension sociale devient un enjeu central de la reconquête des opinions

- La Commission européenne prépare une sortie condensée sur les sujets sociaux.
- Nombre de dirigeants nationaux en font aussi un enjeu central du débat européen.

La scène se passait le 1^{er} mars dernier. Face au Parlement européen réuni en session plénière à Bruxelles, Jean-Claude Juncker présentait son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe. Au moment où il évoquait la dimension sociale de l'Europe, qui fera l'objet d'une première « annexe » au Livre blanc à la fin de ce mois, quelques maigres applaudissements avaient résonné en provenance des bancs de la gauche radicale. Le patron de la Commission européenne s'interrompit, rouge de colère: « Honte à vous tous qui n'applaudissez pas lorsque je parle de l'importance du social! », sur le ton du « Vous n'avez vraiment rien compris »...

Cette fois-là, les plus sourds ont dû comprendre que sur le social, le ton a changé. Cette « dimension sociale » européenne est présente dans les textes européens depuis le traité de Rome. Mais elle était restée ces dernières années plus dans la sphère du déclaratif, écrasée par les considérations de discipline budgétaire, synonyme d'austérité. En réalité, le sujet montait depuis des

mois, sinon des années. Et il a pris une part majeure dans les négociations de coulisses qui ont présidé à l'élaboration de la « déclaration de Rome » des 27, signée en grande pompe lors des célébrations du soixantième anniversaire des traités de Rome il y a dix jours. La Commission, mais aussi nombre de dirigeants nationaux, ont tenu à ce que le social soit cité comme l'un des enjeux et des défis majeurs pour le futur de l'UE.

La raison? La montée des populismes, le Brexit, et un sentiment désormais très répandu parmi les dirigeants européens de danger existentiel face à la désillusion des citoyens à l'égard d'une Europe qui depuis des années n'a que le mot de rigueur et de discipline à la bouche. « C'est très clair qu'il y a une prise de conscience dans le chef des dirigeants européens quant à l'urgence de contrer le sentiment des citoyens que l'Europe n'apporte pas de réponses », explique Claude Rolin, député européen (PPE/CDH), qui explique comment dans sa famille politique de centre droite, il a œuvré depuis un an à développer une nouvelle réflexion sur sa doctrine sociale.

Esther Lynch, secrétaire confédérale de la Confédération européenne des syndicats, confirme et abonde: « On sent un net changement depuis 6 à 9 mois, une prise de conscience de la Commission européenne qu'il faut dire nettement ce qui est juste et ce qui ne l'est pas en termes de droits des travailleurs. Les plus âgés constatent que leurs enfants vivent dans des conditions d'emploi

moins bonnes que les leurs. L'UE doit montrer qu'elle a des réponses à cela, et elle commence à le comprendre. »

L'enjeu est double, expliquait au Soir une source belge traitant des dossiers européens: « Les manquements sociaux doivent être traités tant pour des raisons économiques, que pour des raisons de perception. » Exemple le plus médiatisé chez nous: la question du « dumping social », c'est-à-dire celle des abus à la directive sur le détachement des travailleurs. Cela démolit, dans les « anciens États membres » comme la Belgique, l'image de l'Europe, comme cela porte préjudice aux entreprises qui sont concurrencées déloyalement par des entreprises (ou des boîtes postales) des États d'Europe de l'Est.

« La révision en cours de la directive sur le détachement sera un test révélateur »

CLAUDE ROLIN, DÉPUTÉ EUROPÉEN (PPE/CDH)

« La révision en cours de la directive sur le détachement sera un test révélateur », pense Claude Rolin. Une révision qui, depuis que la commissaire Marianne Thyssen l'a mise sur la table, oppose les États membres de l'Ouest, et ceux de l'Est pour lesquels l'exportation de main-d'œuvre à bas prix est devenue un « business model ». Ce sont aussi ces pays, Pologne en tête, qui ont bataillé pour atténuer les passages sur la dimension sociale dans la récente Déclaration de Rome.

Car en filigrane, c'est sur cet enjeu social que ces pays craignent le plus le développement d'une Europe « différenciée », pour ne pas dire à plusieurs vitesses. Une crainte qui n'est pas sans fondement. « Peut-être est-ce dans le cadre de la zone euro qu'il faudra organiser le socle minimal des droits sociaux », expliquait le haut responsable du PPE déjà cité plus haut. Nombre de responsables européens ou de diplomates de la zone euro pensent en ce sens. « Il faut accentuer la convergence de la zone euro, y compris dans le domaine social, pour lui donner plus d'attractivité ». Une perspective présentée par les « anciens » comme un incitant à l'adhésion des « nouveaux » à l'Eurozone, mais qui est vécue par ces derniers comme le retour d'un fossé Est-Ouest.

L'enjeu social pourrait très bien devenir le prochain terrain de fractures dans l'UE. Mais pas seulement sur la ligne Est-Ouest. « Il y a aussi la fracture entre les pays où les secteurs de la nouvelle économie digitale se sont déjà fort développés, et qui ne sont pas chauds face aux perspectives de régulation sociale qui brimerait leur croissance, et les pays où le cadre social est plus favorable mais moins « business friendly », argumente un diplomate de l'Est. Et il y a enfin la traditionnelle opposition politique, entre gauches et droites. Celle-là, pourtant, semble justement se réduire, sous le coup de la crainte existentielle de la vague populiste anti-européenne... ■

JUREK KUCZKIEWICZ

EN DÉTAIL**Une batterie de projets**

La commissaire Marianne Thyssen présentera le 26 avril prochain une série d'initiatives. Outre la « note de réflexion » sur la dimension sociale qui s'inscrit dans le cadre du vaste chantier sur l'avenir de l'UE, il s'agira de projets législatifs ou de coordination, portant sur des volets concrets du secteur de l'emploi et du social.

La « note de réflexion ». Dans la foulée de son Livre blanc sur l'avenir de l'Europe, Jean-Claude Juncker avait annoncé la publication d'ici la fin de l'année de cinq « notes de réflexion » thématiques. La première, sur la dimension sociale de l'Europe, a fait l'objet d'un débat lors de la réunion de la Commission ce mardi matin. Dans une feuille suggérant des pistes de réflexion aux commissaires, il était indiqué que la note « *reconnaitra la sensibilité, les émotions et les visions divergentes sur la dimension sociale de l'Europe. Ces mots sonnent vide aux oreilles de certains, qui expriment critique et désillusion quant au fait que l'Europe ne fait pas assez pour les protéger, en particulier dans le contexte de la crise économique et financière.* »

Socle des droits sociaux. C'est une promesse que Jean-Claude Juncker avait faite en 2015. M. Thyssen présentera un cadre de convergence vers ce socle commun, articulé sur 20 grands principes organisés en trois domaines : l'accès aux formations, les « jobs de qualité » (conditions de travail équitables), et l'accès à une protection sociale adéquate et viable. Marianne Thyssen mettra entre autres en place un tableau de bord qui permettra de suivre l'évolution des performances sociales des Etats membres.

Législation sur l'équilibre vie professionnelle/vie privée. Ce projet législatif est destiné principalement à améliorer le taux d'emploi des femmes. Dès qu'elles ont leur premier enfant, elles sont pénalisées dans leur retour au travail. L'une des mesures consistera à étendre les congés paternels et à limiter leurs transferts aux mères.

Nouvelles formes de travail. Une initiative visera, par une consultation des partenaires sociaux, à assurer l'accès à la protection sociale des travailleurs assujettis aux nouvelles formes de travail. (Ex : les livreurs de repas à vélo.) La commissaire présentera aussi un projet visant à clarifier les obligations des employeurs dans le cadre de ces nouvelles formes de travail.

Directive temps de travail. Cette directive de 2003 pose beaucoup de difficultés d'interprétation qui opposent les employeurs et les syndicats. La commissaire lancera une initiative visant à régler ces problèmes.